

## Fiche de données de sécurité

page: 1/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

## 1.1. Identificateur de produit

## Rheovis® AS 1180

UFI: WCFE-G0XT-800U-A90K

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: matière première, uniquement pour usage industriel

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Drève Richelle 161 E Bte 43
1410 WATERLOO, BELGIUM

Téléphone: +31 26 371 71 71

adresse E-Mail: product-safety-benelux@basf.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum + 32 70 245 245

Numéro d'urgence international: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Eye Dam./Irrit. 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter une protection pour les yeux.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: Alcohols, C12-15 branched and linear, ethoxylated, propoxylated, Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

#### 2.3. Autres dangers

## Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme avant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1. Substances

Non applicable

## 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

polyacrylate, huile minérale, dans l'eau

#### Ingrédients soumis à réglementation

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Teneur (W/W): >= 20 % - < 25 % Asp. Tox. 1 Numéro CAS: 64742-47-8 H304 Numéro d'enregistrement REACH: EUH066

01-2119456620-43

Alcools, C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés propoxylés

Teneur (W/W): >= 1 % - < 3 % Skin Corr./Irrit. 2 Numéro CAS: 120313-48-6 Eye Dam./Irrit. 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 3 H318, H315, H412, H400

ammoniac ...%

Teneur (W/W): >= 0 % - < 0.2 %Skin Corr./Irrit. 1B Numéro CAS: 1336-21-6 Eye Dam./Irrit. 1

Numéro-CE: 215-647-6 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Numéro d'enregistrement REACH: Aquatic Acute 1

01-2119488876-14 Aquatic Chronic 2 Numéro INDEX: 007-001-01-2 H335, H314, H411, H400

> Les limites de concentrations spécifiques STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: >= 5

%

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: En cas d'aspiration (p.ex. lors du vomissement) danger d'oedème/ou de pneumonie.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: vapeurs nocives

Conseil: Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations:

L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser une protection des yeux adéquate

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: -10 - 35 °C

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

1336-21-6: ammoniac ...%

VLE 36 mg/m3; 50 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 14 mg/m3; 20 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 14 mg/m3; 20 ppm (TLV (BE)) VLE 36 mg/m3; 50 ppm (TLV (BE))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### <u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

#### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1):

caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide
Etat physique: liquide
Couleur: blanc(he)
Odeur: ammoniacal(e)

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

Seuil olfactif:

Pas de données disponibles.

point de solidification:

non déterminé

Inflammabilité: non inflammable (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure d'explosivité: 34,9 %(V) Limite supérieure d'explosivité: 90,5 %(V)

74 °C Point d'éclair: (DIN 51758) Température d'auto-inflammation: 455 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: Pas de décomposition en cas d'utilisation selon les prescriptions.

Valeur du pH: 7,5 - 9,0(DIN ISO 976) Viscosité dynamique: 100 - 300 mPa.s (DIN EN ISO 3219)

(23 °C, 250 1/s)

Thixotropie: non thixotrope Solubilité dans l'eau: dispersible

(20°C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur: 123 mbar

(50 °C)

Densité: env. 1,0 g/cm3 (ISO 2811-1)

(20 °C)

densité de vapeur relative (air):

non déterminé

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

#### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Etude non nécessaire pour

des raisons scientifiques

#### Autres caractéristiques de sécurité

Miscibilité avec l'eau:

miscible

Tension superficielle:

Pas de données disponibles.

Temps d'écoulement: 28 s (DIN 53211)

(20 °C)

Teneur en solide: 26,0 - 32,0 % (DIN EN ISO 3251)

SAPT-Temperature:

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

Le produit ne répond pas aux critères des substances polymérisantes

selon les réglementations de transport.

Vitesse d'évaporation:

non déterminé

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes.

#### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

oxydants puissants, acides forts, bases fortes

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg (test BASF)

CL50 rat (par inhalation):

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

non déterminé DL50 rat (par voie cutanée): non déterminé

#### Irritation

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: légèrement irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: Irritant. (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

n'a pas d'action sensibilisante. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données expérimentales/calculées:

non déterminé

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet toxique sur la reproduction.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En se basant sur les composants, aucun effet tératogène n'est suspecté.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Les informations disponibles sur le produit ne fournissent aucune indication de toxicité sur des organes cibles après exposition répétée.

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

page: 10/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

#### Effets interactifs

Pas de données disponibles.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 71 mg/l, Brachydanio rerio (OCDE 203; ISO 7346; 92/69/CEE, C.1, semi-statique)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 3 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 4,5 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

> 1.000 mg/l, Bacillus subtilis (DEV-L2)

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Effets chroniques sur poissons:

Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Pas de données disponibles.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

Données sur l'élimination:

> 70 % réduction de la DCO (OCDE 302B; ISO 9888; 88/302/CEE,partie C) S'élimine facilement de l'eau.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: Pas de données disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## 12.8. Indications complémentaires

Paramètres cumulatifs

Demande chimique en oxygène (DCO): 635 mg/g

Demande biologique en oxygène (DBO) Période d'incubation5 j: 235 mg/g

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

Demande biologique en oxygène (DBO) Période d'incubation30 j: 605 mg/g

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## **Transport terrestre**

**ADR** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies: Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur

**RID** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

page: 13/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu

## Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

#### **Transport maritime** Sea transport

**IMDG IMDG** 

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable UN number or ID Not applicable number.

d'identification:

Nom d'expédition des **UN** proper shipping Pas applicable Not applicable

Nations unies:

name: Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable

le transport:

class(es): Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable

l'environnement:

hazards: Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

for user

prendre par l'utilisateur

#### Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

réglementations de transport	İ	transport regulations	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable	UN number or ID number:	Not applicable
Nom d'expédition des	Pas applicable	UN proper shipping	Not applicable
Nations unies:	ras applicable	name:	пот аррисавіе
Classe(s) de danger pour	Pas applicable	Transport hazard	Not applicable
le transport:		class(es):	
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour	Pas applicable	Environmental	Not applicable
l'environnement:		hazards:	
Précautions particulières à	Aucun connu	Special precautions	None known
prendre par l'utilisateur		for user	

## 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3, 75

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Asp. Tox. Danger par aspiration
Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique

STOT SE Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer desséchement ou gerçures de la

peau.

#### Abréviations

Date / mise à jour le: 09.11.2023 Version: 7.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Version précédente: 6.0

Date de la version précédente: 23.05.2019 Date / Première version: 28.12.2004

Produit: Rheovis® AS 1180

(ID Nr. 30041264/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 21.10.2025

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.